

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1523

Artikel: L'insécurité a-t-elle un sexe?
Autor: Lieber, Marylène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'insécurité a-t-elle un sexe?

Par Marylène Lieber

Sociologue au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), France

L'insécurité est devenue une problématique récurrente, tant dans les médias que dans les discours politiques. Les violences, quelles qu'en soient les formes, sont considérées comme relevant du domaine politique. Pourtant, à y regarder de plus près, force est de constater que toutes les violences ne sont pas traitées de la même façon. Certaines semblent relever davantage du domaine privé que de l'intervention publique, c'est le cas notamment des violences à l'encontre des femmes. Une enquête quantitative récente (ENVEFF)¹ révèle qu'en France, près d'une femme sur dix vivant en couple a été victime de violences conjugales, tandis qu'une femme sur cinq a été importunée sexuellement dans l'espace public en 1999. Ce constat alarmant n'est pourtant jamais pris en considération dans le débat public sur l'insécurité.

Une double invisibilité

Les discours et les politiques concernant la sécurité relèguent à une question privée les violences dont les femmes sont l'objet en raison de leur sexe. Ces dernières sont généralement traitées de façon sectorielle, dans le cadre des politiques sociales, de santé, ou des programmes liés à la «condition féminine». Malheureusement, ces interventions n'ont que trop souvent des financements minimes. A cette moindre visibilité des violences envers les femmes s'ajoute le fait que leur définition se restreint souvent à celles subies dans le milieu domestique. En revanche, celles se déroulant dans l'espace public semblent relever de la seule responsabilité des femmes.

La distinction introduite ainsi entre espace privé et espace public pose cependant problème parce que la frontière entre l'un et l'autre est floue. On sait en effet que les femmes agressées dans l'es-

pace public connaissent l'auteur dans près de 50% des cas. On sait également que les brutalités conjugales ont des effets sur tous les aspects de la vie, notamment professionnels. Par ailleurs, poser la question en ces termes empêche de concevoir les violences dont les femmes sont l'objet dans l'espace public ainsi que le sentiment de peur qui en découle.

Le sentiment d'insécurité au féminin

L'insécurité et la peur se partagent inégalement entre les sexes. Dans tous les pays occidentaux les femmes sont en moyenne trois fois plus concernées que les hommes. On explique généralement les raisons de cette disparité en invoquant une réaction démesurée, voire relevant du fantasme. En effet, les statistiques de la police indiquent que ce sont surtout les jeunes hommes qui sont victimes des jeunes hommes. Les violences, pour ces statistiques officielles, sont donc une affaire entre hommes. Le sentiment d'insécurité des femmes n'a pas de raison d'être ni de faire l'objet d'une attention particulière.

Comparer les données émanant des statistiques policières et celles de l'enquête ENVEFF permet cependant de relativiser ce point de vue. La méthodologie utilisée favorise la prise de parole des femmes. Elle montre qu'elles sont amenées à vivre un ensemble de violences verbales, psychologiques et physiques. Ainsi, les statistiques de la police, puisqu'elles ne comptent que les plaintes enregistrées, ont tendance à sous-estimer celles des femmes.

Sans discuter la façon de comptabiliser les violences, il importe avant tout de considérer les effets du sentiment d'insécurité chez les femmes. Plusieurs études ont montré que les femmes, lorsqu'elles ne renoncent pas tout simplement à sortir seules à certaines

heures, développent des stratégies d'évitement. Bon nombre d'entre elles préfèrent faire un détour pour éviter un parc sombre ou pensent à porter des chaussures plates pour mieux pouvoir courir – et ce dans une proportion beaucoup plus importante que les hommes. L'accès à l'espace public est donc différencié. Il reste sexué.

Une «vulnérabilité naturelle»

Pour certaines chercheuses, ces stratégies sont le résultat de l'expérience que les femmes font de la violence. Leur sentiment d'insécurité est donc tout à fait proportionné aux risques qu'elles courrent dans l'espace public. Ce constat s'oppose à l'affirmation d'autres sociologues pour lesquelles de nombreux stéréotypes reconduisent une division sexuée de l'espace et du temps. En effet, contrairement aux idées reçues, les agressions à l'encontre des femmes sont tout aussi courantes dans les endroits avérés dangereux (rue) que sûrs (hôpitaux), de nuit comme de jour.

Quelle que soit l'explication que l'on avance, il reste que le débat politique sur l'insécurité ne prend pas cette réalité en considération. Si les violences dont les femmes sont victimes dans l'espace public ne relèvent pas de l'intervention publique, est-ce à dire que leur sentiment de vulnérabilité est considéré comme naturel ? Tout porte à le croire, puisque les rares recommandations faites par les services publics à cet égard incitent les femmes à marcher d'un pas énergique lorsqu'elles sont seules – sous entendant qu'il est risqué pour elles de sortir seules. Plus généralement, il est regrettable que la violence envers les femmes ne soit pas prise en considération dans le débat sur l'insécurité, puisque comme le rappelle la philosophe et députée européenne Geneviève Fraisse, «la violence machiste tue plus que le terrorisme».

¹L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) a été effectuée auprès de 7000 femmes en 2000.